

NORME  
INTERNATIONALE

ISO  
1969

Deuxième édition  
1990-11-01

---

---

**Cordages — Polyéthylène — Spécifications**

*Ropes — Polyethylene — Specification*  
**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1969:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b22e9597-f2ad-4f69-b946-d9a784774af7/iso-1969-1990>



Numéro de référence  
ISO 1969:1990(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1969 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1969:1976), dont elle constitue une révision technique.

© ISO 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

# Cordages — Polyéthylène — Spécifications

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les caractéristiques principales des cordages en polyéthylène à trois et quatre torons et précise les règles de leur désignation.

## 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 1968:1973, *Cordages et articles de corderie — Vocabulaire*.

ISO 2307:1990, *Cordages — Détermination de certaines caractéristiques physiques et mécaniques*.

ISO 9554:1990<sup>1)</sup>, *Cordages — Spécifications générales*.

## 3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 1968 s'appliquent.

## 4 Désignation

Un cordage doit être désigné par

— le mot cordage;

1) À publier.

- le numéro de référence de la présente Norme internationale;
- le type de cordage (type A ou B);
- son numéro de référence;
- sa nature.

### Exemple de désignation:

Un cordage en monofilament de polyéthylène à quatre torons, de numéro de référence 40 (masse linéique 785 ktex), se désigne comme suit:

Cordage, ISO 1969, type B, 40, polyéthylène

## 5 Types

Les cordages normalisés en polyéthylène sont classés en deux types:

Type A: cordage câblé à trois torons

Type B: cordage câblé à quatre torons

## 6 Caractéristiques

### 6.1 Caractéristiques principales

Les caractéristiques principales sont données dans le tableau 1 (voir aussi ISO 9554, article 7).

### 6.2 Caractéristiques complémentaires

Les caractéristiques complémentaires concernant la construction, la fabrication, le pas, l'étiquetage, l'emballage, la facturation et les longueurs de livraison doivent être conformes à l'ISO 9554.



Figure 1 — Forme d'un cordage câblé à trois torons (type A)

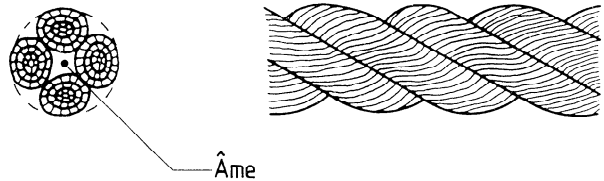


Figure 2 — Forme d'un cordage câblé à quatre torons (type B)

Tableau 1 — Caractéristiques requises des cordages en polyéthylène à trois et quatre torons

Cordages		Numéro de référence <sup>1)</sup>	Masse linéique <sup>2) 3)</sup>		Force minimale de rupture daN		
Type A	Type B		nominale ktex	tolérance			
Trois torons		4	8,1	± 10 %	196		
		6	18,2		392		
		8	32,7		686		
	Quatre torons		10	49	± 8 %	1 070	
			12	72		1 510	
			14	95		2 050	
				16	128	± 5 %	2 750
				18	161		3 400
				20	200		4 190
				22	243		4 980
				24	295		5 980
				26	328		6 800
				28	393		8 050
				30	460		9 300
				32	525		10 500
				36	660		13 200
				40	785		16 000
				44	950		19 250
				48	1 150		22 400
				52	1 350		25 900
56	1 570	29 800					
60	1 800	33 800					
64	2 050	38 300					
72	2 590	48 100					
80	3 210	59 200					
88	3 880	71 100					
96	4 610	83 800					

1) Le numéro de référence correspond au diamètre approximatif en millimètres.

2) La masse linéique (en kilotex) correspond à la masse nette (en grammes par mètre) ou à la masse du cordage (en kilogrammes par kilomètre).

3) La masse linéique (masse nette par mètre) est mesurée sous la force de traction de mesure  $F_c$  donnée dans l'ISO 2307.

## 7 Marquage

Pour identifier le matériau, la qualité et l'origine d'un cordage en polyéthylène conforme à la présente Norme internationale, le marquer à l'aide d'un fil ou d'une lame textile de couleur orange facilement identifiable et placé(e) à l'intérieur de l'article (voir 7.1 et 7.2), de manière à demeurer reconnaissable malgré les salissures, décolorations, décolorations en cours d'usage de l'article.

### 7.1 Cordages de numéro de référence < 12

Incorporer un fil ou une lame textile de couleur orange dans un toron.

### 7.2 Cordages de numéro de référence $\geq$ 12

Incorporer dans un toron, une lame textile imprimée de 3 mm de largeur minimale, de couleur orange, portant le numéro de référence de la présente Norme internationale ainsi que la référence permettant d'identifier le fabricant.

L'espacement maximal entre deux marquages consécutifs doit être de 1 m.

---

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1969:1990](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b22e9597-f2ad-4f69-b946-d9a784774af7/iso-1969-1990)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b22e9597-f2ad-4f69-b946-d9a784774af7/iso-1969-1990>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1969:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b22e9597-f2ad-4f69-b946-d9a784774af7/iso-1969-1990>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1969:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b22e9597-f2ad-4f69-b946-d9a784774af7/iso-1969-1990>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1969:1990

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b22e9597-f2ad-4f69-b946-d9a784774af7/iso-1969-1990>

---

---

**CDU 677.072.68:677.494.742.2**

**Descripteurs:** textile, produit textile, cordage, polyéthylène, corde, spécification, désignation, marquage.

Prix basé sur 3 pages

---

---